

Triez vos PMC en un clin d'œil !

EMBALLAGES PLASTIQUES



Bouteilles Flacons

NOUVEAU



Barquettes et ravers



Pots et tubes



Films, sacs et sachets

EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols



Barquettes et ravers



Couvercles, bouchons et capsules

CARTONS À BOISSONS



CE QUI EST INTERDIT DANS LE NOUVEAU SAC BLEU

- ✗ Les emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotines ou de nourriture humide pour animaux... 
- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant 
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :  
- ✗ Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, de pesticides, de carburants, de colle, de peinture et vernis, tubes de silicone
- ✗ Les emballages avec une contenance supérieure à 8 litres
- ✗ La frigolite 
- ✗ Autres objets 

ATTENTION !



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film plastique de la barquette et jetez-le séparément dans le sac.



Encore des doutes sur le tri ?
Rendez-vous sur trionsmieux.be